

L'après-midi chansons animée par Anne Rageys et Hervé Fayolle le 23 avril 2023 a connu un vif succès ! Bon nombre de Duernoises et Duernois mais aussi d'habitants des Monts Lyonnais ou d'ailleurs, sont venus soutenir l'association. (environ 150 personnes) L'ASED les remercie chaleureusement !



Le bénéfice de cette animation sera entièrement destiné à la réparation de l'église.

Merci aussi à toutes les personnes qui ont apporté des pâtisseries qui ont régalé le public à l'entracte.

Enfin un grand merci à Anne et Hervé pour leur investissement qui a permis d'offrir une animation en chansons bien appréciée de tous !

L'association continue ses actions !
-Spectacle de la Chantédaille les 23 et 24 septembre 2023

Aidez nous à réparer l'église pour qu'elle réouvre au plus vite !

Faites un don

par chèque à l'aide du coupon

à l'ordre de l'ASED à déposer en mairie

ou en ligne

<https://ased.duerne.fr/don.html>



Bon de soutien pour l'Église de Duerne

► Je fais un don en ligne :

- en scannant le QRcode :
- en passant par notre site : <https://ased.duerne.fr>



Je télécharge mon reçu fiscal fiscal directement sur le site d'helloasso.

► Je fais un don par courrier :

après avoir complété les informations ci-dessous :

Nom et prénom ou société :

.....

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

..

E-mail :

.....

Téléphone :

...

Le montant de mon don est €

Ordre du chèque : ASED. Enveloppe à déposer en mairie ou à envoyer à ASED 4 rue de la mairie 69850 Duerne.

je souhaite recevoir un reçu fiscal : par e-mail
 par courrier postal

Exemples de réduction d'impôts :

Montant du don :	50€	150€	200€	500€
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17€	51€	68€	170€
66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5€	38€	50€	125€
75 % du don dans la limite de 50 000€				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20€	60€	80€	200€
60 % du don dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires HT				